

COMMUNIQUÉ N^o 10 – LÉGISLATURE 2021/2026

1 AIDE AU DÉPOUILLEMENT DE SCRUTINS

Comme évoqué au Conseil communal à plusieurs reprises, l'idée de s'adjoindre des personnes externes, en renfort pour les dépouillements de scrutins, à l'équipe usuelle composée de membres du Conseil, serait à mettre en œuvre.

Pour ce faire, la Municipalité va procéder à une extraction annuelle :

- Une liste des personnes suisses ou étrangères ayant le droit de vote communal, âgées de 18 et 19 ans au 31 août de l'année en cours ;
- Une liste des personnes suisses ou étrangères ayant le droit de vote communal, arrivées entre le 01.09 de l'année précédente et le 31.08 de l'année en cours.

Ces listes pour 2022 ont déjà été transmises à la secrétaire du Conseil pour les scrutins du 25 septembre 2022.

2 MISE À JOUR DES CARTES DE DANGERS NATURELS

Les cartes de danger liées aux cours d'eau de la région rolloise ont été actualisées pour être conformes à la méthodologie cantonale et au nouvel état aménagé.

Ces cartes des dangers naturels concernant le Langollioux, le Flon de Tartegnin, les ruisseaux du Famolens et de Chatagnéréaz, devront être reprises dans le cadre de l'élaboration des différents plans d'affectation et des permis de construire.

Dans l'attente de leur publication sur le guichet cartographique cantonal, les cartes peuvent être consultées par les particuliers à l'administration. À noter que les cartes ne sont pas mises à l'enquête publique et ne sont pas opposables.

3 CULTURE – SPORT – MANIFESTATIONS

3.1 LOTO DU GREC

La manifestation s'est tenue dans la Grand-Rue le 4 septembre dernier. Le comité d'organisation s'estime très satisfait de cette première édition, tant au niveau de l'affluence (voir chiffres ci-dessous) que du déroulement général de la manifestation. En chiffres :

- 1'098 abonnements adultes vendus ;
- 545 abonnements enfants vendus ;
- 1'158 cartons supplémentaires vendus pour la série mettant en jeu la voiture ;
- Fr. 63'392.40 de valeur totale des lots achetés aux commerces rollois (payé à 84%, minimum légal : 50%) ;
- Fr. 11'255 de bons « Restaurateurs » ;

- Fr. ~29'500 de frais fixes ;
- Fr. 3'000 versés aux sociétés locales pour leur participation.

Les organisateurs ont pu compter sur le soutien logistique des services communaux, et les en remercient.

3.2 RALLYE À VÉLO D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

Région de Nyon remercie les communes participantes du rallye à vélo du dimanche 11 septembre, ainsi que Publibike et Pro Vélo, partenaires de l'événement. Une centaine de personnes ont ainsi eu l'occasion de relier plusieurs communes du district à la force du mollet, et d'être accueillies par les autorités aux stands prévus à cet effet.

3.3 ÉVÉNEMENTS EN COURS ET À VENIR

- Exposition *Fantômes du Léman* au Jardin anglais : jusqu'au 31 octobre
- *A Coffre ouvert* aux alentours du Château : le 8 octobre
- *Marché dominical* au Château : 9 octobre et 13 novembre
- *DiVINes ! Salon suisse des vigneronnes* au Château : 5-6 novembre

4 QUELLE MOBILITÉ DANS MA COMMUNE ?

La Région de Nyon récolte jusqu'au 31 octobre les propositions de la population pour améliorer la mobilité. Une boîte à idées sous forme d'urne est disposée dans chaque commune membre.

Pour Rolle, une boîte se trouve à la réception de la Grand-Rue 44 au 2^e étage et une autre à l'Office du Tourisme. La participation est aussi possible en ligne (regiondenyon.ch/idees).

Tirage au sort de cartes journalières Mobilis, abonnements PubliBike et autres lots en lien avec les transports publics.

5 LEVÉE DES RESTRICTIONS D'ARROSAGE

La situation a permis au SIDERE de lever toutes les restrictions d'arrosage dès le 9 septembre 2022.

6 TRAVAUX RUE DU TEMPLE

Les travaux de réaménagement de surface de la rue du Temple touchent à leur fin et la fontaine du Centre-Ville réhabilitée a été réinstallée.

Sauf conditions météorologiques défavorables, les travaux seront terminés pour l'ouverture du centre de la COOP le 5 octobre prochain.

La pose du revêtement définitif doit encore être réalisée sur la partie inférieure de la rue du Temple qui se fera en parallèle avec les travaux de réaménagement de la Place du Marché.



7 TARIFS GAZ

Au vu des fortes augmentations des prix d'achat du gaz, il a été décidé d'adapter les tarifs de vente du gaz en procédant à une augmentation des différents tarifs de 2 cts/kWh au 2^{ème} semestre 2022, par exemple pour le chauffage le prix passe de 6.5 cts à 8.5 cts/kWh.

Rolle, le 20 septembre 2022

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst